

NOTE DE PRÉSENTATION AU PUBLIC

DEMANDE DE PERMIS D'AMÉNAGER POUR LA CRÉATION DE CASIERS DE STOCKAGE DE MATÉRIAUX SUR LA COMMUNE DE WIÈGE-FATY

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

La société EDIFI Nord, dont le siège est situé lieu-dit Le Grand Royard à Flavigny-le-Grand-et-Beaurain (02120), a déposé une demande de permis d'aménager n° PA 002 832 22 Q0006 et n° PA 002 832 22 Q0006-M01, sur la commune de Wiège-Faty.

Ce projet concerne un aménagement de 8,75 hectares de terrain pour la création de casiers D1 et D2 de stockage de matériaux, par exhaussement, dans le cadre de l'extension du site de l'installation de stockage de déchets non dangereux - ISDND - de Flavigny-le-Grand-et-Beaurain.

Cet aménagement de part sa superficie relève de l'examen au cas par cas en application des dispositions de l'annexe à l'article R.122-2 du code de l'environnement (rubrique 30). Mais par décision en date du 11 avril 2022, l'autorité environnementale a soumis à actualisation l'étude d'impact du projet.

De ce fait, l'actualisation de cette étude d'impact doit faire l'objet d'une procédure de participation du public par voie électronique (PPVE) en application des dispositions de l'article L.123-19 du code de l'environnement

CONSULTATION DU PUBLIC

En application du principe de participation du public défini à l'article L.120-1 du code de l'environnement, le dossier déposé et la présente note sont mis à disposition du public, **du mercredi 05 juillet au vendredi 04 août 2023 inclus (soit pendant 31 jours consécutifs)**, sous format électronique sur le site internet de la préfecture :

<https://www.aisne.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Consultations-et-Enquetes-publiques/Consultations-publiques/Urbanisme>

Le public pourra envoyer ses observations et propositions pendant cette période par voie électronique à l'adresse suivante ddt02-enquete-publique-cidsl@aisne.gouv.fr, en précisant dans l'objet du message « EDIFI Nord – permis d'aménager Wiège-Faty »

Ces observations devront parvenir au plus tard le 04 août 2023.

A Wiège-Faty, le

Le Maire,

